


L'accompagnement des pratiques professionnelles





Des séances mensuelles d'accompagnement des pratiques professionnelles, à destination des salarié.e.s non-cadres, favorisant la mise en oeuvre effective des concepts de l'approche à implémenter, par exemple celles du rétablissement ou du Logement d'Abord.


 **Durée :** 3 heures par mois

 **Tarifs :**

- Formateur seul : 650€
- Binôme de formateurs : 850€

 **Lieu :** Pantin ou in situ à la demande

 **Intervenants :** un formateur professionnel et un formateur pair

 **Prérequis :** aucun

Public concerné

Tout professionnel non cadre travaillant au sein de la structure est invité à participer aux APP : TS, secrétaire, agent d'entretien, veilleur, etc.

Objectifs

- Accompagner l'appropriation de postures et de pratiques fondées sur l'approche à implémenter.
- Soutenir l'acquisition d'une dynamique réflexive individuelle et collective.
- Contribuer à la montée en compétences continue par le croisement des regards et des savoirs techniques, académiques et expérientiels.

Méthodes

La méthode d'animation est adaptative. Elle se construit en fonction du contexte spécifique de chaque équipe et s'adapte constamment aux situations évoquées et à l'évolution du groupe.

Les échanges peuvent aussi bien s'articuler autour de situations vécues par les professionnels-les que de thématiques préparées en amont.

Pour animer les discussions, l'intervenant se montrera inventif quant à la variété de supports et de médias proposés au groupe et puisera dans des approches non coercitives : EM, Focus Solution, CNV, DPA, analyse transactionnelle, TCI, etc.

Il s'agit de proposer la même posture et les mêmes outils qu'on demande aux professionnels d'utiliser avec les usagers. Le but étant qu'ils parviennent, en équipe, à mener de manière autonome des échanges réflexifs dynamiques, constructifs et bienveillants.

Repères communs

- La qualité du travail mené dépend de l'investissement de chaque membre : ponctualité, participation active, bienveillance, coopération sont requises.
- L'accompagnement réflexif relève de la responsabilité du groupe dans son ensemble.
- Les compétences réflexives développées sont transposables dans les autres espaces collectifs.
- Les échanges se veulent non coercitifs, s'appuyant sur les forces, les compétences et les connaissances des professionnels-les.
- C'est un espace servant à échanger sur les pratiques et les postures, pas sur la vie personnelle et l'intimité des professionnel-les et / ou sur les problèmes d'ordre institutionnel.
- Il s'agit de porter un regard critique et éclairé sur sa pratique et d'acquérir une capacité à identifier et maîtriser ses projections et hypothèses sur les situations des personnes concernées.
- Les ressources partagées le sont sous la forme d'information, pas de conseil.